



Vers une gouvernance durable : l'inclusion des collectivités territoriales dans les stratégies internationales

Dr. André Bienvenu MFO

*Enseignant-Chercheur à l'Université d'Ebolowa
Département d'Histoire et de la Conservation du Patrimoine (HCP)*

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.17428878>

Résumé

Cet article vise à analyser l'impact de l'inclusion des collectivités territoriales sur la scène internationale en matière de gouvernance durable. Par une revue de la littérature abondante et l'inspection d'investigation représentative, le cadre méthodologique de cette étude fait recours à une démarche qualitative pour identifier les mérites et les challenges associés à cette inclusion. En termes de résultats, il est significatif de souligner que l'engagement des collectivités territoriales intensifie le bien-fondé des politiques locales, accentue le changement et améliore la participation citoyenne, tout en mettant en évidence des obstacles tels que le manque de ressources et les problèmes de coordination. Ces dénouements s'identifient par l'exigence d'un meilleur soutien institutionnel pour intégrer efficacement les collectivités territoriales dans les initiatives de durabilité à l'échelle internationale.

Mots-clés : Gouvernance durable ; Collectivités territoriales ; Inclusion ; Développement local ; Stratégies internationales.

Abstract

This article aims to analyze the impact of the inclusion of local authorities on the international stage regarding sustainable governance. Through a review of the extensive literature and examination of representative investigative studies, the methodological framework of this study employs a qualitative approach to identify the merits and challenges associated with this inclusion. In terms of results, it is significant to highlight that the engagement of local authorities intensifies the validity of local policies, enhances change, and

improves citizen participation, while also revealing obstacles such as a lack of resources and coordination issues. These outcomes underscore the need for better institutional support to effectively integrate local authorities into international sustainability initiatives.

International sustainability initiatives.

Key-word: *Sustainable governance; Local authorities; Inclusion; Local development; International strategies.*

1. Introduction

De plus en plus, l'actualité mondiale fait face à d'énormes défis environnementaux à l'instar du changement climatique, la perte de la biodiversité et les inégalités en pleine expansion. Dans cette configuration, la notion de durabilité s'impose comme une priorité incontournable dans les politiques publiques. Les collectivités territoriales, en tant qu'acteurs de la paradiplomatie (Stephane Paquin, 2004, p.16) proches des populations, occupent une place d'envergure dans la mise en œuvre d'alternatives liées aux réalités du développement socio-économique local (Soumaya Frej, Mélanie Doyon et al, 2003, p.5). L'action de ces nouveaux acteurs sur la scène internationale vise à traduire les enjeux globaux en actions concrètes pour la construction d'un avenir durable et inclusif. Leur engagement dans les initiatives de durabilité se traduit non seulement par une volonté d'améliorer la qualité de vie de leurs habitants d'une part, mais aussi de contribuer à la préservation des ressources pour les générations futures d'autre part.

La pertinence de cette thématique s'identifie dans un cadre législatif et réglementaire. Elle place les collectivités territoriales au centre des pratiques durables dans leur gestion quotidienne avec l'instauration de nouveaux modes de vie (Eddie Soulier, Philippe Calvez, 2013, p.4). Dans cette optique, des accords internationaux, tels que l'Accord de Paris sur le climat et les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, mettent en exergue l'engagement local dans la lutte contre les crises environnementales touchant même la totalité de la planète (Jihad Farah, 2013, p.4). Ces différents supports de collaboration interétatique incitent les collectivités à adopter des stratégies qui vont au-delà des simples obligations symboliques, en les orientant vers des actions mesurables, des résultats tangibles et opérationnels. En ce sens, le rôle des collectivités territoriales demeure indéniable pour garantir une transition vers une croissance durable et résiliente.

Dans l'implémentation des politiques relatives à la gouvernance durable, la participation citoyenne se positionne comme un catalyseur de son opérationnalisation. Au Cameroun, cette

participation est reconnue par la réglementation en vigueur¹. Les collectivités territoriales dans ce cas d'espèce (Communes et Régions) sont appelées à créer des espaces d'échange et de co-construction avec les populations locales, dans le but de mieux cerner leurs attentes et leurs besoins. À travers la prise en compte des habitants dans l'échelle décisionnelle, les collectivités s'assurent que les activités menées sur le terrain sont en adéquation avec les aspirations de la population. Cette approche participative renforce non seulement l'adhésion des citoyens aux projets, mais elle contribue également dans une autre option à solidifier un sentiment d'appartenance et de responsabilité collective envers l'environnement.

Les travaux produits sur la question relèvent la force des collectivités territoriales à engager divers changements en faveur de la durabilité. Dans plusieurs productions scientifiques, des études montrent que certaines villes ont réussi à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre grâce à des initiatives innovantes, telles que la promotion des énergies renouvelables et l'optimisation des transports publics. Comme modèle illustratif, Copenhague, Amsterdam, Oslo, Stockholm et Vienne sont souvent citées comme cadre de référence, ayant facilité l'installation des infrastructures de transport durable et des politiques de verdissement urbain à fort impact dans la vie des citoyens. Par exemple, et pour ce qui est de la ville d'Amsterdam, le vélo à lui seul occupe une mobilité de deux millions de kilomètres par jour. Cette littérature démontre que des actions locales peuvent avoir des répercussions globales, en contribuant à l'atteinte des objectifs climatiques internationaux.

Toutefois, plusieurs études s'attèlent à démontrer de nombreux challenges des collectivités territoriales dans leur quête de durabilité. Au rang de ces défis, figurent en bonne place les contraintes budgétaires, qui limitent très souvent la capacité d'investissement dans des projets ambitieux. Dans cette perspective, l'on évoque la segmentation des charges entre différents niveaux de gouvernance. Il convient de rappeler que, sans une contribution adéquate des gouvernements nationaux et des institutions internationales, de nombreuses collectivités peinent à mobiliser les ressources nécessaires pour mener à bien leurs initiatives de durabilité.

La question de la durabilité soulève un problème de fond. Ce problème est lié à l'inefficacité dans l'action des collectivités territoriales. Cette infélicité impacte sur l'atteinte des objectifs de durabilité, ce qui aurait des répercussions négatives sur l'environnement et le

¹ Lire à ce sujet la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées. Dans le cadre de cette loi, l'article 182 alinéa 2 évoque les comités de quartier ou de village comme cadre de concertation visant à favoriser la participation des populations à l'élaboration, à l'exécution et au suivi des programmes et projets communaux ou à la surveillance, la gestion ou la maintenance des ouvrages et équipements concernés.

bien-être des communautés locales. Compte tenu de la fluctuation des défis environnementaux sur la scène internationale, il est inacceptable que des solutions potentielles soient mises de côté en raison des obstacles structurels ou institutionnels. Partant de ce constat, seule, la capacité des collectivités à œuvrer en qualité d'émissaire de changement dans un contexte de crise écologique se pose avec acuité.

Au regard de ce qui précède, l'on se pose la question de savoir : dans quelle mesure les collectivités territoriales peuvent-elles contrôler et surmonter les grands challenges ou enjeux structurels et institutionnels pour réellement s'impliquer dans les initiatives de durabilité ? Dans ce cadre, une pléthore de facteurs sur leur capacité d'action, qu'il s'agisse du carcan financier, de la faible formation, ou des freins à établir des partenariats efficaces avec d'autres acteurs durables est à mettre en exergue. Cette introspection nous amène à examiner les éventuels instruments qui pourraient renforcer la praxis des collectivités territoriales dans la gouvernance durable. Ainsi, le champ d'action des collectivités territoriales se résume à l'identification des méthodes concrètes et des bonnes pratiques qui permettent aux collectivités de surmonter les obstacles qui se dressent sur leur chemin.

La méthodologie adoptée dans cette étude fait recours à une méthode mixte. Elle repose principalement sur l'investigation documentaire et des études de cas pratiques. Plusieurs types de documents sont ainsi mobilisés notamment les ouvrages, les rapports, les articles, etc. Cette documentation nous permet de dresser un panorama synoptique de l'engagement des collectivités dans la durabilité. Dans la deuxième séquence méthodologique, nous convoquons des cas pratiques des acteurs qui ont réussi à développer des initiatives durables de manière innovante et efficace. Le privilège que nous offre cette approche à la fin est de mieux cerner les obstacles rencontrés par les collectivités dans leur quête de durabilité. À partir de cette approche, nous pouvons ainsi relever quelques recommandations pratiques, dans le but de renforcer l'action des collectivités territoriales sur les questions de la durabilité avec une emphase sur l'implication citoyenne et la coordination entre les différents niveaux de gouvernance.

La structuration de ce travail repose sur trois sections primordiales. Nous présenterons d'entrée de jeu les initiatives internationales de durabilité, en mettant en lumière les aspirations globales de durabilité et leur impact sur les politiques locales. Ensuite, nous examinerons l'engagement des collectivités territoriales pour un avenir durable. Enfin, nous analyserons les défis et perspectives de l'implication des collectivités territoriales dans la gouvernance durable.

2. Les initiatives internationales pour la durabilité

La question de la durabilité mobilise plusieurs acteurs sur la scène internationale. Dans ce contexte mouvant marqué par la prise en compte des défis intégrant les problématiques environnementales et les disparités sociales croissantes, les initiatives internationales pour la durabilité sont devenues essentielles pour assurer une action collective nécessaire à la préservation de notre planète. Ces initiatives internationales mobilisent plusieurs pays, organisations, accords et acteurs non étatiques pour faire face aux crises interconnectées, telles que le changement climatique et la dégradation des ressources naturelles. La coordination concertée de ces acteurs s'appuie sur trois piliers construits autour des aspirations économiques, sociales et environnementales. Dans le cadre de cette première partie, nous allons ressortir tour à tour le contexte des initiatives mondiales, le rôle des organisations internationales et enfin l'impact des initiatives internationales sur les collectivités territoriales. À travers cette analyse, nous chercherons à comprendre davantage comment ces initiatives façonnent le paysage de la durabilité et contribuent à bâtir un avenir plus résilient et équitable pour tous.

2.1.Contexte des initiatives mondiales

Après la Seconde Guerre mondiale, l'on assiste à un nouvel ordre international (André Bienvenu Mfo, 2022, p.278). Le développement des initiatives internationales dans le contexte de la durabilité intéresse plus d'un acteur. Prioritairement, les questions liées à l'environnement sont étudiées à diverses échelles. Sur ce plan, une première initiative internationale est déployée : la conférence de Stockholm sur l'environnement en 1972. Tenue du 05 au 16 juin 1972 à Stockholm en Suède, cette assise a mobilisé 179 pays à travers plusieurs acteurs. La conférence de Stockholm marque ainsi un tournant décisif dans la reconnaissance des problèmes écologiques, par une intensification des discussions autour de la durabilité. Cette conférence s'inscrit ainsi dans la dynamique des rapports nord-sud. C'est ce qui ressort explicitement dans le principe 20 de Stockholm en ces termes :

On devra encourager dans tous les pays, notamment dans les pays en voie de développement, la recherche scientifique et les activités de mise au point technique, dans le contexte des problèmes d'environnement, nationaux et multinationaux. À cet égard, on devra encourager et faciliter la libre circulation des informations les plus récentes et le transfert des données d'expérience, en vue d'aider à la solution des problèmes d'environnement ; on devra mettre les techniques intéressant l'environnement à la disposition des pays en voie de développement, à des conditions qui en encouragent une large diffusion sans constituer pour eux une charge économique (Nations Unies, 1973, p.5).

Au-delà de cette conférence, plusieurs autres initiatives dans le domaine de la durabilité sont reconnues sur la scène internationale. C'est le cas par exemple du sommet de la Terre de

Rio en 1992. Ce sommet a mobilisé plusieurs dirigeants du monde pour discuter des problèmes du développement durable. Le sommet de la terre de Rio est tenu du 03 au 14 juin 1992 au Brésil. Il est présidé par le Canadien Maurice Strong, et a réuni près de 400.000 personnes dont 117 Chefs d'Etat, 118 délégations parmi lesquelles 52 pays africains (Fridolin Omgba Owono, 2021, p.210). Le sommet de la terre de Rio 1992 s'est ainsi penché sur le thème du développement durable. Son plus grand succès est l'adoption de l'agenda 21, un plan d'action du XXI^{ème} siècle ayant favorisé l'émergence des collectivités territoriales sur la scène internationale. Les autres résultats opérationnels de cette conférence furent notamment la déclaration de Rio et ses 27 principes universels, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la convention sur la diversité biologique et la déclaration sur les principes sur la gestion des forêts. La photo ci-dessous illustre fort opportunément la tenue des assises de Rio.

Photo n°1 : Photo de famille de la clôture de la conférence de Rio



Source : Photo ONU/Michos Tzovaras.

L'illustration iconographique relevée supra évoque une photo d'un groupe des dirigeants mondiaux, réunis pour le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro au Brésil.

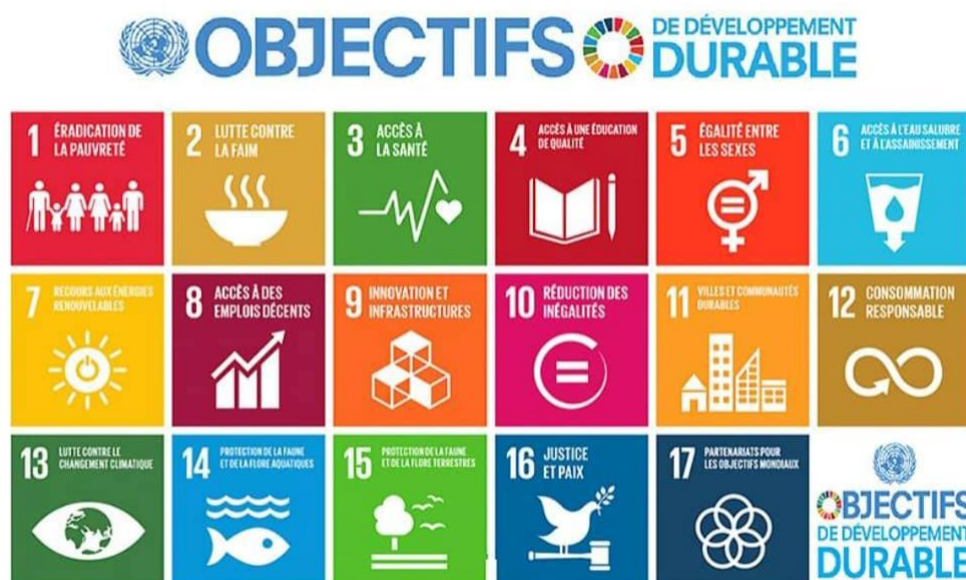
L'action des initiatives mondiales sur la durabilité prend en compte la légitimation que les défis environnementaux se situent au-delà des frontières nationales. Dans cet espace, plusieurs problèmes sont discutés de manière concertée. Il s'agit respectivement du changement climatique, de la pollution de l'air et de l'eau, la perte de biodiversité et la déforestation. Ce cadre analyse la pertinence des accords de coopération internationale pour encourager une action collective. Significativement, nous l'illustrons avec le Protocole de Kyoto, adopté en 1997. Ce protocole a constitué une séquence indéniable dans la lutte contre le changement

climatique en engageant les pays industrialisés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. À cet effet, les lignes directrices de Kyoto stipulent que :

La négociation a progressivement évolué vers une différenciation des efforts, où le critère initial s'est trouvé complété par les notions d'évolution démographique, de richesse initiale, de besoin de développement. Ces différentes notions n'ont certes pas fait l'objet de critères explicites, mais elles ont permis aux uns et aux autres de justifier des objectifs différenciés au service d'un objectif commun. Sous cet angle, on peut interpréter les changements quantifiés de première période comme l'amorce d'un processus de convergence des objectifs d'émissions à long terme en unités de carbone par PIB par tête à partir de situations initiales très différentes (Béatrice Quenault, 2006, p : 29-47).

De manière comparable, la question des disparités sociales et économiques a provoqué l'urgence de la coopération internationale pour pallier aux problèmes de développement durable. Parler de l'accomplissement des objectifs de développement durable demande de reconnaître les inégalités entre différents pays. Par exemple, plusieurs obstacles sont ainsi à relever. L'on note respectivement les crises économiques, les conflits et les catastrophes naturelles. Portés à leur paroxysme, ces fléaux augmentent davantage les inégalités, rendant d'autant plus pressante l'obligation des acteurs internationaux. Dans ce contexte, l'intervention des Objectifs de Développement Durable (ODD) nés en 2015 par les États membres des Nations Unies, illustre une approche intégrée et universelle, établissant une feuille de route pour éradiquer la pauvreté, réduire les inégalités et protéger la planète d'ici 2030. La figure ci-dessous ressort les différents ODD.

Figure n°2 : Les Objectifs de Développement Durable



Source : <https://fonda.asso.fr/ressources/les-17-objectifs-de-developpement-durable> consulté le 14 juin 2025 à 07 heures 23 minutes.

Les 17 ODD et leurs 169 cibles constituent un appel à l'action pour les gouvernements, les entreprises et la société civile, insistant sur l'importance de l'égalité et de la durabilité environnementale.

De nombreuses actions ont également eu un impact sur la pérennisation des initiatives liées au développement durable. À cet égard, la société civile a joué un rôle majeur pour la consolidation de nombreuses thématiques telles que la justice climatique, la protection de la biodiversité et l'économie circulaire. Cette impulsion est souvent conduite par des hommes actifs et des ONG, en exerçant une influence sur les gouvernements pour qu'ils adoptent des pratiques qui répondent aux attentes croissantes des citoyens. On relève à cet effet que les événements mondiaux pour le climat, initiés par de jeunes activistes, ont interpellé le monde sur l'urgence de collaborer face aux dérèglements climatiques ayant contribué à sensibiliser le grand public aux enjeux établis sur la durabilité.

Ce caractère proactif visible entre initiatives internationales et mouvements citoyens met en exergue la nécessité d'une communication continue entre les acteurs du secteur public et ceux du privé. Dans le domaine de la durabilité, les collectivités territoriales occupent une place primordiale dans leur déploiement. Dans un contexte plus étendu à l'échelle internationale, la déclaration de Rio a souligné que :

Les populations et communautés autochtones et les autres collectivités locales ont un rôle vital à jouer dans la gestion de l'environnement et le développement du fait de leurs connaissances du milieu et de leurs pratiques traditionnelles. Les États devraient reconnaître leur identité, leur culture et leurs intérêts, leur accorder tout l'appui nécessaire et leur permettre de participer efficacement à la réalisation d'un développement durable (Principe 22 de la Déclaration de Rio de juin 1992).

En prenant en compte les réalités camerounaises, les collectivités territoriales ont beaucoup œuvré en s'activant sur la politique environnementale. Cette politique est abordée par divers moyens énoncés en ces termes :

Les collectivités territoriales décentralisées participent à la mise en œuvre de la politique environnementale du Cameroun à partir de deux canaux : la participation aux sommets environnementaux et la coopération décentralisée. Pour ce qui est de la participation aux rencontres environnementales, on peut évoquer la présence remarquée de F. Ntoné Ntoné, délégué du gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, aux travaux de la CoP 21 de Paris. Le "Maire" de Douala avait d'ailleurs profité de cette tribune pour défendre le projet "Douala ville durable"¹⁰⁰. Dans ce même cadre, du 23 au 25 juin 2014, s'est tenue à Douala une rencontre de la section Afrique centrale de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) avec pour thème "Villes d'Afrique centrale et changements climatiques". La même année, du 3 au 7 novembre 2014, les Maires du Cameroun, réunis au sein de l'Association Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC), avaient pris part à la 34e Assemblée générale de l'AIMF tenue à Kinshasa. Au cours de cette rencontre, la CVUC a signé la "Déclaration de Kinshasa des autorités locales francophones sur la lutte contre le changement climatique" (Fridolin Omgba Owono, 2021, p.117-118).

La contribution des collectivités territoriales dans le cadre de la durabilité est indéniable tant à l'international qu'au Cameroun. Cela témoigne de leur volonté à lutter efficacement contre les problèmes environnementaux qui nécessitent l'existence d'accords internationaux diversifiés.

2.2 . Rôle des organisations internationales

Quelle que soit l'aire géographique où l'on se trouve, les organisations internationales occupent une place prépondérante dans la vulgarisation et la synchronisation des initiatives pour la durabilité à l'échelle mondiale. Acteurs incontournables, dans l'élaboration de la réglementation, de politiques et d'espaces dans le but de soutenir le développement durable, ces acteurs sont de plusieurs ordres. En effet, la scène internationale constitue le théâtre d'une intervention multiple de ces entités. L'on évoque par exemple les organisations comme les Nations Unies, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), l'Union Européenne (UE), etc. En substance, ces organisations internationales constituent le cercle privilégié de nombreuses concertations internationales pour relever les défis liés à la durabilité et pour partager de meilleures expériences dans la recherche des solutions idoines, adéquates et innovantes. Elles servent de plateformes de dialogue où les États membres peuvent discuter de leurs défis communs, partager de meilleures pratiques et collaborer à la recherche de solutions innovantes.

En rapport avec le rôle des organisations internationales dans le cadre de la durabilité, l'une de leurs actions prioritaires s'inscrit dans l'établissement d'une charpente normative. Concrètement, les Nations Unies ont élaboré les Objectifs de Développement Durable (ODD). Ces 17 ODD évoqués précédemment ont été adoptés en 2015. Ils reposent sur divers aspects quantifiables. Ces derniers à l'origine permettent aux nations de suivre leurs progrès et d'ajuster leurs stratégies de développement. De façon générale, les ODD impulsés par l'ONU visent le développement durable (Réné Daniel Mintya, 2018, p.25).

Les organisations internationales jouent plusieurs rôles. Elles facilitent par exemple le transfert de connaissances et de technologies entre les pays du Nord et ceux du Sud. Sur le terrain, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) s'est beaucoup investi dans cette entreprise. Du côté des îles du Pacifique, le PNUD a travaillé pour la mise sur pied de nombreux projets. Ces organisations internationales ont permis de renforcer la gestion des ressources maritimes, en formant des communautés locales à des pratiques de pêche durable. Le PNUD agit dans la gouvernance locale et la planification environnementale à

travers un outil de planification et de suivi environnemental participatif en Colombie, en Mongolie et au Mozambique (PNUD, avril 2024). Les visées de telles pratiques s'identifient clairement dans une double approche : protéger les écosystèmes marins d'une part, mais aussi de garantir la sécurité alimentaire des populations locales d'autre part.

En parcourant le rôle des différentes organisations internationales, on s'aperçoit qu'elles agissent également dans la sensibilisation et l'éducation. Dans ce cas d'espèce, revoyons l'exemple de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Cette dernière a lancé des opérations universelles pour promouvoir des usages de vie sains en lien avec les ODD. L'ODD 3 par exemple a pour but de garantir la santé et le bien-être pour tous. La campagne "*World Health Day*" est un excellent exemple de cette démarche, incitant les gouvernements à prendre des mesures pour améliorer la santé publique et sensibiliser les citoyens aux enjeux liés à la santé.

La contribution des organisations internationales dans le domaine de la durabilité peut s'identifier par la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Cette assise organise annuellement des conférences des parties (COP) pour échanger sur des engagements des pays contre le changement climatique². La mobilisation internationale de la Cop 21, tenue en France (Paris) en 2015, a abouti à l'adoption de l'Accord de Paris. Cette convention historique réunissant 196 pays s'est engagée à limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels. L'objectif était de maintenir le réchauffement mondial à 1,5°C.

Il faut ainsi lier l'apport des organisations internationales à l'atteinte de plusieurs défis opérationnels. Les antagonismes politiques observés entre les pays, les gains économiques et les privilèges nationaux peuvent entraver le processus de prise de décision et rendre difficile la mise en œuvre des accords. Le recul des États-Unis de l'Accord de Paris sous l'administration Trump a suscité des obsessions quant à la capacité des nations à respecter des engagements climatiques. Pour assurer un déploiement international plus efficace, la problématique du financement se pose avec emphase. C'est dans cette perspective que des initiatives telles que le *Green Climate Fund* ont été créées. La partie suivante analyse l'impact des initiatives internationales sur les collectivités territoriales.

3. Impact des initiatives internationales sur les collectivités territoriales

L'impact des initiatives internationales sur les collectivités territoriales est visible à plusieurs niveaux. D'entrée de jeu, ces initiatives sur le plan international et en ce qui concerne

² <https://www.un.org/fr/global-issues/climate-change> consulté le 15 juin 2025 à 23 heures 51 minutes.

le développement durable disposent d'une influence multiniveaux. D'une part, leur apport se situe dans les politiques publiques et sur les pratiques et projets locaux d'autre part. Ainsi, les entités subétatiques bénéficient de l'action de ces initiatives tant sur une approche théorique avec l'inspiration de différents projets, que sur le plan pratique symbolisé pris en compte par la contraction des partenariats d'envergure et la recherche des financements.

Précédemment, nous avons souligné que les initiatives internationales à l'instar des ODD établissent un cadre réglementaire et efficient aux collectivités territoriales. Pour le cas spécifique de la ville de Barcelone, elle a adhéré aux 17 ODD des Nations-Unies compris entre 2015 et 2030. Par exemple, en s'appuyant sur son plan stratégique relatif au développement durable, l'on souligne à propos qu'il développe un nouveau modèle énergétique (plan de transition énergétique), décarbone l'activité portuaire et maritime, améliore la qualité de l'air et encourage l'intermodalité³. Au-delà de cet aspect, la ville de Barcelone dans son plan stratégique de durabilité environnementale promeut le développement du tourisme. L'un des secteurs mis en évidence dans ce domaine est la bicyclette qui offre 240 kilomètres de pistes cyclables⁴. La photo ci-dessous témoigne du caractère effectif du développement durable dans le secteur du vélo à Barcelone.

Photo 3 : Pratique du vélo à Barcelone



Source : <https://images.app.goo.gl/y4acwkUWaQ4dzo8>. consulté le 23 juin 2025 à 18h50

³ <https://www.portbarcelona.cat/fr/durabilité/durabilité-environnementale> consulté le 16 juin 2025 à 06 heures 11 minutes.

⁴ <https://www.barcelonatourisme.com/wv3/fr/enjoy/173/barcelone-et-la-durabilité-un-engagement-reel-html>, Barcelone et la durabilité: un engagement réel consulté le 16 juin 2025 à 06 heures 25 minutes.

In finé, l'on peut déceler que le vélo offre plusieurs gains. Il s'agit respectivement des bénéfices pour la santé de l'activité physique, des bénéfices individuels et collectifs (Corinne Praznoczy, 2012, p.26).

Un autre volet se révèle primordial dans les initiatives internationales concernant les collectivités territoriales. Il s'agit du soutien financier provenant de ces organisations internationales. Le cas le plus illustratif est celui des fonds de *Green Climate Fund* qui octroie des ressources financières aux collectivités pour qu'elles puissent développer des projets adaptés aux enjeux climatiques contemporains. Ce fonds est lancé en 2011 avec un appui conséquent de 194 pays. Ses principaux objectifs sont de divers ordres. Il cherche en priorité à limiter ou réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les pays en voie de développement tout en aidant les communautés vulnérables pour leur adaptation aux changements climatiques⁵. Concrètement, ce fonds a levé 10, 2 milliards de dollars pour financer plusieurs projets⁶. Le fonds a ainsi agi dans plusieurs municipalités sud-africaines.

À travers les initiatives internationales, le volet de la coopération décentralisée est activé. Ces initiatives facilitent le développement des partenariats entre collectivités territoriales. Dans ce domaine précis, plusieurs programmes sont développés dans le but des échanges d'expériences entre les villes par une interconnexion établie. Ces pratiques ressortent prioritairement dans le programme "Cités et Gouvernements Locaux Unis" (CGLU). Ce volet issu de la coopération décentralisée a réuni les villes de San Francisco et de Copenhague dans une dynamique d'échanges de bonnes pratiques en matière de politiques de transition énergétique, permettant à d'autres municipalités de s'inspirer de ces modèles exemplaires.

La dynamique des initiatives internationales implique les citoyens dans la mise en œuvre des problèmes de développement durable. À travers les collectivités territoriales, plusieurs initiatives de campagnes de sensibilisation sont implémentées par les Nations Unies. Dans ce cadre, les actions ciblées par les Nations-Unies dans ces entités sont d'amener les citoyens à davantage s'impliquer dans le recyclage, la réduction des déchets ou la promotion de modes de vie écoresponsables. C'est le cas par exemple de la campagne "*Act Now*" qui a impacté plusieurs collectivités territoriales.

⁵ <https://www.afdb.org/fr/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/green-climate-fund> consulté le 16 juin 2025 à 07 heures 39 minutes.

⁶ <https://www.afdb.org/fr/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/green-climate-fund> consulté le 16 juin 2025 à 07 heures 39 minutes.

La présente section s'est appuyée sur les initiatives internationales pour la durabilité. Elle s'est respectivement penchée sur le contexte des initiatives mondiales, le rôle des organisations internationales et enfin, l'impact des initiatives internationales sur les collectivités territoriales. Il importe à présent de relever l'engagement des collectivités territoriales pour un avenir durable.

4. Engagement des collectivités territoriales pour un avenir durable

Dans cette section, nous évaluons l'engagement des collectivités territoriales à travers le rôle et les responsabilités de ces acteurs dans la gouvernance durable d'une part, et des exemples de bonnes pratiques en matière de durabilité d'autre part.

4.1. Rôle et responsabilités des collectivités territoriales dans la gouvernance durable

La gouvernance durable intéresse plusieurs acteurs. Ceux-ci peuvent être des acteurs étatiques ou encore des entités subétatiques. Dans cette dernière catégorie d'acteurs figurent en bonne place les collectivités territoriales. Dans cette veine, les collectivités territoriales agissent dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans de développement durable locaux. L'opérationnalisation de ces différents plans sur le terrain tient en compte la contribution des citoyens dans une dynamique concertée avec d'autres protagonistes. Il peut s'agir par exemple des entreprises et des organisations non gouvernementales. De nombreux objectifs sont ainsi reconnus dans le cadre du développement durable par ces plans. A ce niveau, les domaines d'intervention sont multiples et variés. Le transport, l'énergie, la gestion des ressources en eau, ou encore la préservation de la biodiversité représentent le reflet de leurs actions. En rapport avec le déploiement des ODD, notre référence étudie la ville de Grenoble. Cette ville s'est remarquée par l'institution d'un plan climat dont l'objectif est qui de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30 % à la fin des ODD. Ce plan d'action a ainsi permis à la ville de Grenoble de jouer un rôle majeur dans la lutte contre le changement climatique.

Le rôle des collectivités territoriales vers une gouvernance durable fait également appel à leur facilité d'une mobilisation des finances pour l'exécution des projets de développement durable. Ces financements peuvent être mobilisés au niveau européen, régional et national, avec en prime la contribution de nombreux partenariats dans le domaine du secteur privé et des ONG. Dans les municipalités françaises, la question du développement durable a concerné des projets de rénovation énergétique dans le domaine des bâtiments publics. Depuis le 07

septembre 2020, l'on parle de plus de 4000 projets de rénovation pour une enveloppe estimée à près de 8 milliards d'euros⁷. La plus-value de ces projets relève de la coordination des efforts entre les entreprises établies au niveau local. Ces entreprises créent des emplois et contribuent au renforcement de l'efficacité énergétique. La suite de notre investigation évoque des exemples de bonnes pratiques en matière de durabilité.

4.2.Exemples de bonnes pratiques en matière de durabilité

Cette partie analyse quelques cas significatifs de bonnes pratiques en matière de durabilité dans les villes européennes. Ces villes qui représentent des collectivités territoriales ont relevé plusieurs défis dans le domaine du développement durable.

- **Malmö, Suède : Western Harbor**

Malmö constitue la troisième ville de Suède. Dans le chantier de la durabilité, elle a transformé son ancien port industriel en un quartier durable, connu sous le nom de Western Harbor. Initialement lancé en 1990, ce vaste chantier a relevé plusieurs niveaux relatifs à l'aménagement de la ville. Ainsi, les autorités de la municipalité de Malmö ont œuvré pour le développement durable de leur localité. C'est ce qui ressort dans cette analyse :

Afin de rendre à nouveau son territoire attractif, la municipalité engage au milieu des années 1990 une politique de planification urbaine basée sur une démarche de développement durable cadrée par le programme régional « Esprit scanie ». Elle fixe alors des objectifs à l'échelle de toute la ville, comme la baisse du coût de l'énergie en concomitance avec la décision nationale de diminuer la place du nucléaire, la limitation de la circulation automobile et la diminution des déchets des produits consommés (Théa Manola, Silvère Tribout, Elise Gesler, 2014, p.213-233).

- **Curitiba, Brésil : Système de transport durable**

La ville brésilienne de Curitiba dans le domaine de la durabilité est un cas d'école. Elle est beaucoup plus connue par son système de transport durable. Ce système offre de bus à haut niveau de service (BHLS), pour la mobilité urbaine. Le système décrit a non seulement réduit les émissions, a économisé l'énergie, mais a aussi contribué à l'amélioration de la qualité de la ville⁸. Le transport durable de la ville de Curitiba a réduit la dépendance à l'auto personnelle contribuant au final à l'aménagement du territoire.

⁷ <https://immobilier-etat.gov.fr/pages/france-relance-projets-renovation-energetique-batiments> consulté le 16 juin 2025 à 14 heures 29 minutes.

⁸ <https://www.studysmarter.fr/resumes/geographie/developpement-urbain-durable/transport-urbain-durable/#:~:text=Le%20transport%20urbain%20durable%20est,encombres%2C%20et%20meilleure%20sant%C3%A9%20publique> consulté le 17 juin 2025 à 04 heures 45 minutes.

- **Friburg, Allemagne : Protection du climat et promotion des énergies renouvelables**

En 2018, la ville de Friburg totalise 228 828 habitants (Philippe Hamman, 2020, p.10-21). Par le site internet de la ville, on peut déjà voir l'engagement de la municipalité dans le développement durable. Ce site s'ouvre par le message : « *Freiburg Green City- Mehr als nur Klimaschutz* ». Il est littéralement traduit par la protection du climat (Philippe Hamman, 2020, p.10-21). Au-delà de la protection du climat, la ville de Fribourg est active dans la promotion des énergies renouvelables. Son engagement est accentué dans des politiques favorisant l'installation de panneaux solaires et à un réseau de transports en commun intégré.

- **Vancouver, Canada : initiative zéro déchet**

En matière de durabilité, la politique environnementale de la ville de Vancouver est axée sur le slogan « zéro déchet ». Cette politique consistait à réduire la production des déchets dans la ville et à généraliser le recyclage⁹ par des opérations efficaces basées sur la sensibilisation des populations.

- **Paris, France : Jardins partagés**

L'enracinement de Paris dans les politiques de promotion du développement durable est axé sur les jardins partagés. Ces espaces ont été mis sur pied pour promotion de l'agriculture urbaine et le renforcement des liens sociaux entre les habitants. Sur le plan pratique, cette politique consistait à transformer de vastes espaces de terrains en jardins. Mise en branle à la fin des années 1990 (Kaduna-Eve Demailly, 2017, p.79-95) cette politique a permis à des milliers de citoyens de cultiver leurs propres fruits et légumes, tout en sensibilisant à la biodiversité et à l'importance d'une alimentation durable.

Au demeurant, la présentation de ces quelques cas illustratifs en matière de durabilité démontre l'engagement de certaines collectivités territoriales à contribuer au plein épanouissement de leurs populations. La pertinence de cet engagement est assumée par divers aspects et secteurs d'activités. Ainsi, qu'en est-il des obstacles et défis de l'implication des collectivités territoriales dans la gouvernance durable ?

5. Obstacles et défis de l'implication des collectivités territoriales dans la gouvernance durable

⁹ <https://www.leparisien.fr/environnement/vancouver-la-ville-vis-le-zero-dechet-07-05-2018-7702890> consulté le 17 juin 2025 à 07 heures 19 minutes.

L'action des collectivités territoriales est effective dans le domaine de la durabilité. Elle intègre divers aspects de la gouvernance durable. Cette intégration passe par des défis opérationnels et des perspectives envisagées. L'étude de cette partie analyse deux pans : les obstacles institutionnels et financiers d'une part, et la résistance au changement d'autre part.

5.1.Obstacles institutionnels et financiers

Les collectivités territoriales dans le domaine de la durabilité sont confrontées aux problèmes institutionnels et financiers.

Le volet plan institutionnel exige la prise en compte de nombreux enjeux, de challenges divers et multisectoriels, posés en raison de la complexité de l'architecture administrative. Dans ce cadre, les entités territoriales, qui doivent disposer d'un cadre légal inflexible, se retrouvent butées par des procédures bureaucratiques. Le poids de ces procédures impacte sur la proactivité des collectivités territoriales dans la gouvernance durable. La segmentation des responsabilités entre différents niveaux de gouvernement crée également des ambiguïtés quant à la répartition des charges. De ce postulat, la durabilité constitue un épice centre des conflits d'intérêts.

Dans le domaine de l'action des collectivités territoriales en matière de durabilité, la réglementation en vigueur diffère d'une région à une autre. Dans certains cas, les entités subétatiques peuvent être contraintes par des législations nationales qui ne tiennent pas compte des réalités locales, rendant difficile l'adaptation des politiques environnementales aux contextes territoriaux. De plus, l'absence d'harmonisation entre les différentes agences gouvernementales, tant au niveau national qu'international, complique la mise en œuvre de projets de développement durable.

En rapport avec l'aspect financier, les collectivités territoriales font face à une carence de ressources (Jacques Kamga Nzeye, 2023). Cette difficulté constitue la principale cause de l'échec de la mise en œuvre du développement local. Il se pose donc le problème de la dépendance financière des collectivités territoriales vis-à-vis de l'extérieur. Les moyens locaux, souvent diminués, ne permettent pas toujours d'allouer des fonds suffisants aux projets liés aux questions durables, qui nécessitent des engagements importants de longue durée.

5.2.Résistance au changement

L'une des pesanteurs des collectivités territoriales dans la gouvernance durable est la résistance au changement. Ce phénomène est observé à diverses échelles. Nous avons d'une part les structures en charge elle-même, et la vision des populations d'autre part. En ce qui

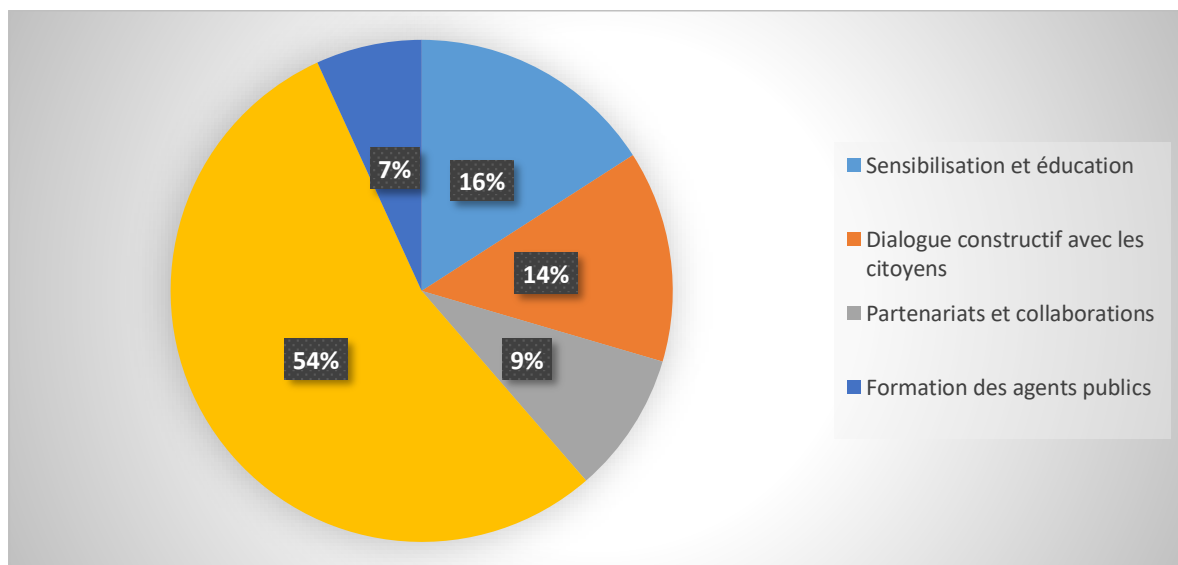
concerne l'aspect institutionnel, les agents publics et les décideurs peuvent être indécis à réformer des pratiques établies, souvent ancrées dans des habitudes de travail et des méthodes de gérance classiques. Cette opposition peut résulter de la crainte d'autrui, de la peur de perdre des acquis ou de la méfiance envers de nouvelles conceptions qui pourraient perturber l'ordre établi.

Plusieurs défis impactent sur la problématique de la durabilité en rapport avec l'engagement des collectivités territoriales. Nous relevons d'entrée de jeu la culture institutionnelle et la valorisation des pratiques établies. Cet aspect détermine l'acceptation ou le rejet de nouvelles initiatives dans la collectivité. Le second challenge et non des moindres de cette gouvernance repose sur l'engagement des citoyens et la perception de ces initiatives. À travers ce défi, les populations peuvent être réfractaires sur les gains du développement durable.

Au niveau des citoyens, la résistance peut également se manifester. Les populations peuvent être sceptiques quant aux bénéfices des initiatives de développement durable. Ainsi, les projets la gouvernance durable peuvent rencontrer des obstacles significatifs, allant de la contestation ouverte à l'indifférence passive.

Pour contourner ces résistances établies dans les collectivités, il convient d'insister sur l'apport de la sensibilisation et de l'éducation, le dialogue constructif avec les citoyens, les partenariats et collaborations et enfin la formation des agents publics.

Figure n°1 : Stratégies pour surmonter la résistance



Source : Auteur.

À la lumière de ce graphique, il ressort explicitement que les collectivités territoriales font face à plusieurs défis dans le cadre de leur engagement en faveur de la durabilité.

6. Conclusion

En nous résumant, notre article a exploré de fond en comble la contribution des collectivités territoriales dans la gouvernance durable. Cette thématique, importante à plus d'un titre s'est appuyée sur divers aspects de la durabilité. Par exemple, nous avons souligné les défis liés à l'environnement, les défis économiques et aussi des challenges sociaux de ces acteurs. Cette investigation a analysé trois séquences. La première portait sur les initiatives internationales pour la durabilité. La deuxième, sur l'engagement des collectivités territoriales pour un avenir durable. Enfin, nous avons relevé les obstacles et défis de l'implication des collectivités territoriales dans la gouvernance durable.

Alors que les collectivités locales sont souvent mises en évidence face à ces enjeux, leur capacité à promouvoir un développement durable constitue à la fois une opportunité et un devoir. En dépit des défis auxquels elles sont confrontées, les collectivités territoriales disposent d'une capacité étendue pour jouer un rôle primordial dans la gouvernance durable. Ces acteurs peuvent rénover les préoccupations actuelles en aubaine pour bâtir des communautés résilientes et inclusives. Par leur engagement en faveur de la gouvernance durable, les collectivités territoriales doivent s'investir pour des résultats pratiques pour le bien-être des générations présentes et futures.

RÉFÉRENCES

- [1]. <https://www.un.org/fr/global-issues/climate-change>
- [2]. <https://www.portbarcelona.cat/fr/durabilité/durabilité-environnementale>
<https://www.barcelonatourisme.com/wv3/fr/enjoy/173/barcelone-et-la-durabilité-un-engagement-reel-html>
- [3]. <https://www.afdb.org/fr/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/green-climate-fund>
<https://www.afdb.org/fr/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/green-climate-fund>
<https://immobilier-etat.gov.fr/pages/france-relance-projets-renovation-energetique-batiments>
<https://www.studysmarter.fr/resumes/geographie/developpement-urbain-durable/transport-urbain-durable/#:~:text=Le%20transport%20urbain%20durable%20est,encombrements%2C%20et%20meilleure%20sant%C3%A9%20publique>

- [4]. <https://www.leparisien.fr/environnement/vancouver-la-ville-vise-le-zero-dechet-07-05-2018-7702890>
- [5]. <https://images.app.goo.gl/y4acwkUWaQ4dzo8>.
- [6]. Antoine Le Blanc, Jean-Luc Piermay et al, 2014, *Métropoles en débat : (dé)constructions de la ville compétitive*, Nanterre, Presses universitaires de Paris.
- [7]. René Daniel Mintya, 2008, *La décentralisation et les ODD de l'ONU au Cameroun. Fondements logiques et outils de localisation stratégique*, AIMF.
- [8]. Stéphane Paquin, 2004, *Paradiplomatie et relations internationales. Théorie des stratégies internationales des régions face à la mondialisation*, Bruxelles, Presses interuniversitaires européennes.
- [9]. Béatrice Quenault, 2006, « Protocole de Kyoto et gouvernance post-2012 », in Gouvernance et développement durable (s.dir) De Boeck Supérieur, *Revue Monde en développement*, n°136, p.29-47.
- [10]. Corinne Praznocy, 2012, « Les bénéfices et risques de la pratique du vélo. Evaluation en Ile-de-France », Observatoire Régional de santé d'Ile-de-France.
- [11]. Eddie Soulier, Philippe Calvez, 2013, « L'approche par les pratiques durables : un outil d'accompagnement de la transition. Le cas de l'énergie », *International conference of territorial intelligence*, halshs 00827032.
- [12]. Frej Soumaya, Mélanie Doyon, Denis Granjon et al, 2003, « La construction sociale des localités par des acteurs locaux : conceptualisation et bases théoriques des outils de développement socio-économique », *Revue interventions économiques*, in <https://doi.org/10.4000/interventionséconomiques.966>
- [12]. Jacques Kanga Nzeye, 2023, « Le développement local et les collectivités territoriales dans le contexte de la décentralisation au Cameroun ».
- [13]. Jérôme Vaillancourt, 1998, « Evolution conceptuelle et historique du développement durable », Edition RNCREQ, Québec.
- [14]. Jihad Farah, 2013, « Environnement et construction du bien commun local : l'apport de l'analyse du discours », *Environnement urbain. Urbain environment* », Volume 7.
- [15]. Kaduna-Eve Demailly, 2017, « Les jardins partagés franciliens. Des territoires de transition environnementale ? », *Revue de Géographie*, numéro 101, p.79-95.
- [16]. Nations Unies, 1973, « Rapport de la conférence des nations unies sur l'environnement et le développement », New-York.
- [17]. Philippe Hamman, 2020, « *Green City* : retour sur un modèle allemand de ville durable », *Revue Allemagne d'aujourd'hui*, n°234.

- [18]. Purvis Ben, Darren Robinson Yong Mao, 2018, « *Three pillars of sustainability: in search of conceptual origins* », *Sustainability science*, vol 14, p.681-695.
- [19]. Théa Manola, Silvère Tribout, Elise Geisler, 2014, « Compétitivité, attractivité et durabilité, une rencontre impossible ? Le cas de Bo01 à Malmö.
- [20]. André Bienvenu Mfo, 2022, « La coopération décentralisée germano-camerounaise : cas des Communes du Centre et de l'Ouest-Cameroun (1988-2019) », Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Yaoundé 1.
- [21]. Fridolin Omgba Owono, « 2021, « Le Cameroun et la diplomatie environnementale, 1964-2015 », Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Yaoundé 1.